

Relevé de conclusions - Assemblée plénière CLD

Mercredi 9 décembre 2015 - Salle de Ciers aux Avenières

Présents :

Roger Morney (Membre du bureau CLD)
Jean-Louis Sauvonnnet (Chargé du budget CLD)
Yves François (Membre du bureau CLD)
Jean-Claude Peyrieux (Membre du bureau CLD)
Jean-François Moyne (Citoyen)
Timothée Tainturier (Animateur CD Nord Isère)
Claude Bouvier et sa femme (Citoyens)
Robert Vidon (Citoyen)
Michel Chinchole (Membre du bureau CLD)
Jeanine Bonino (Membre du bureau CLD)
Mathilde Dioudonnat (Agence de Mobilité du Nord-Isère)
Gérard Bobillon (Citoyen)
Daniel Michoud (Maire des Avenières)
Philippe Lanfrey (Maire d'Optevoz)
Jean-Yves Brenier (Vice-président du SYMBORD)

Michel Lagache (Adjoint Corbelin)
Daniel Martinet (Citoyen des Avenières)
André Mansiaux (Président CLD)
Yvan Gautronneau (Vice-président CLD)
Jean-Yves Sainsorny (Citoyen)
Bertrand De Germiny (Membre du bureau du CLD)
Christian Barat (Citoyen)
Maria Favier (Adjointe Développement Durable et Citoyenneté aux Avenières)
Muriel Gentaz (Lo Parvi)
Raymond Landes (Président CLD Vals du Dauphiné)
Serge Berguerand (Citoyen)
Bernard Guinet (Citoyen)
Loris Subit (Animatrice CLD)

Excusés :

Eric Rodamel (Président CTBRD)
Didier Louvet (Vice-président SYMBORD)
Vincent Cleux (Animateur CDRA)
Jean-Michel Collomb (directeur grottes de la Balme)
Andrée Rabilloud (Conseillère régionale)
Alain Varnet (Vice-président CLD)
Catherine Veyron (Membre du bureau CLD)

Mamadou Dissa (Citoyen)
Gérald Joannon (Président SYMBORD)
Lucinda Dos Santos (Citoyenne)
Christian Giroud (Vice-président SYMBORD)
Olivier Bonnard (Président de la CCPC)
Gérard Dezempte (Maire de Charvieu-Chavagneux)
Rudy Wittemann (Citoyen)

* * * * *

⇒ *Pièce-jointe, le diaporama présenté lors de l'assemblée plénière*

Ordre du jour :

- **Bilan d'activités du CLD en 2015**
 - . Fonctionnement du CLD et bilan financier
 - . Suivi de la révision du SCoT, du CDRA et du programme LEADER
 - . Démarche participative
- **Actions citoyennes menées sur la commune des Avenières**
 - . Projet citoyen présenté par M. Michoud, Maire des Avenières
 - . Témoignage d'un habitant : M. Martinet
- **Proposition d'actions à mener en 2016**
 - . Révision du SCoT
 - . Démarche participative
- **Renouvellement du bureau**

* * * * *

André Mansiaux, Président du CLD a introduit la réunion avant de passer la parole pour un mot d'accueil à M. Daniel Michoud, Maire des Avenières.

Introduction

André Mansiaux a rappelé le rôle et les missions du Conseil Local de Développement : consultation et avis auprès des élus pour la construction et le suivi du projet de territoire ainsi que des missions d'auto-saisine que le CLD peut avoir.

1. Bilan d'activités du CLD en 2015

1.1 Fonctionnement du CLD :

Organisation du CLD en 2015 :

5 réunions de bureau du CLD ont été organisées sur l'année 2015 avec une participation moyenne de 11 membres sur 16.

Des réunions thématiques ont été organisées sur le SCoT et sur la démarche participative. Des membres du CLD ont également participé à des ateliers de travail dans le cadre de l'élaboration du programme LEADER. Par ailleurs, le CLD suit les travaux du Comité de Territoire Boucle du Rhône en Dauphiné (CTBRD), de l'Agence de Mobilité Nord Isère et de l'ACABRED.

Bilan financier :

Le budget du CLD est de 28 225 € (financé à 88 % par la Région et le reste par le SYMBORD). 18 000€ sont destinés au financement du poste d'animation (0.5 ETP) et environ 10 000€ au fonctionnement du CLD et à la sollicitation de prestataires extérieurs.

Nota : le budget 2016 sera du même montant que celui de 2015 avec le même financement de la Région

1.2 Suivi de la révision du SCoT :

Rappel : Qu'est-ce qu'un SCoT ?

- Document d'urbanisme initié et mis en œuvre par les élus du territoire, à une échelle dite « pertinente »
- Un projet de territoire et ses orientations stratégiques pour les 20 prochaines années
- Mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire
- Un document opposable aux documents dits « de rangs inférieurs » (PLU...) dans un degré de compatibilité

Pourquoi est-il révisé ?

- Pour intégrer les évolutions réglementaires (lois Grenelle, ALUR...)
- Pour prendre en compte l'évaluation de la mise en œuvre (6 ans) réalisée en 2013 et le diagnostic réactualisé

L'avis du CLD sur le PADD

- Construction de l'avis du CLD tout au long de l'année 2015,
- Les remarques intermédiaires ont été transmises aux élus,
- L'avis a été remis au SYMBORD le 8 décembre 2015 et sera présenté aux élus du SYMBORD lors du bureau restreint de janvier 2016 ainsi qu'à la réunion du conseil syndical de février 2016.

- Cet avis porte principalement sur les points suivants :
 - Un PADD insuffisamment prescriptif,
 - Volet social insuffisamment développé,
 - Pas de gouvernance associant la société civile à la mise en œuvre du SCoT et des PLU,
 - Attractivité du territoire : accent pas assez mis sur les activités à haute et nouvelle technologie,
 - Agriculture/Forêt : pas de prise en compte de l'intégralité des filières amont et aval,
 - Mobilité : trop de place laissée à la voiture et au réseau routier.

⇒ *Avis disponible sur le site du SYMBORD / Onglet CLD / [Téléchargement](#)*

1.3 Crédits transitoires CDRA 2016

Rappel : Pour certains territoires, dont celui de la Boucle du Rhône en Dauphiné, les CDRA ont été suspendus en mai 2014.

Une enveloppe exceptionnelle a été attribuée par la Région au territoire pour l'année 2016, près de 800.000€ (1/6ème de l'actuel CDRA) pour des projets intercommunaux, majoritairement en investissement et s'intégrant dans les actions du précédent contrat.

L'avis du CLD :

Il est globalement favorable mais le CLD regrette une faible cohérence entre les projets en l'absence d'un CDDRA.

Le nouvel exécutif régional qui sera mis en place en janvier 2016, décidera de la nouvelle politique territoriale et de l'avenir des CDDRA.

⇒ *Avis disponible sur le site du SYMBORD / Onglet CLD / [Téléchargement](#)*

1.4 LEADER

Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) est un outil de développement territorial intégré au niveau infra-régional, il contribue directement au développement des zones rurales et périurbaines. LEADER s'intègre dans le développement local porté par des acteurs locaux au titre du FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural).

Participation du CLD à l'élaboration de la candidature Boucle du Rhône en Dauphiné qui a été déposée en mai 2015 à la Région Rhône-Alpes. (sélection en juillet 2015 par le comité LEADER).

LEADER en quelques mots ...C'est un appel à projet européen, issu du FEADER. Le territoire est constitué en GAL (Groupe d'Actions Locales) et s'organise avec un partenariat public/privé important. Un comité de programmation composé de 10 élus et de 10 membres de la société civile gère le programme LEADER.

La candidature du territoire en quelques mots ...

- Périmètre : communautés de communes de l'Isle Crémieu et du Pays des Couleurs
- Priorités ciblées : « territorialisation des économies rurales » et « changements de pratiques, préservation et valorisation des ressources »

- Stratégie retenue : « Boucle du Rhône en Dauphiné : la haute qualité rurale dans l'aire métropolitaine »
- 2,44 M€ de fonds européens sollicités pour les projets locaux pour la période 2014-2020,
- Au final, la candidature a été validée en juillet 2015 pour un montant de 1.7 M€.
- Actuellement, 4 groupes de travail thématique ont été constitués afin d'affiner les fiches-actions pour permettre un conventionnement avec la Région en juin 2016.

⇒ *L'intégralité de la candidature est téléchargeable sur le [site du SYMBORD](#).*

1.5 La démarche IMPL

La démarche IMPL (Institut de Management des Pratiques Locales) est une démarche en faveur de l'économie de proximité. Elle est co-pilotée par la Région Rhône-Alpes et ARADEL.

Un des objectifs de cette démarche consiste à analyser les moteurs de développement du territoire au travers d'une formation-action. Une équipe projet de 6 personnes a ainsi été constituée afin de suivre des journées de formation.

La première phase de la démarche IMPL a abouti à la rédaction d'un diagnostic détaillé du fonctionnement socio-économique du territoire qui a révélé que le territoire était une cité dortoir mais qu'elle avait beaucoup d'atouts.

La suite de ces formations est la constitution d'un groupe de travail qui doit faire émerger des actions de l'économie de proximité. Aujourd'hui il existe plusieurs projets sur le volet agricole.

1.6 La démarche participative

Rappel : Le Vice-président de la Région Hervé Saulignac lors de sa rencontre en juillet 2014 avec les présidents des CLD des 8 territoires concernés par la suspension des CDDRA, a encouragé les CLD « à se prendre en main » et à être « force de proposition » pour la gouvernance de la future politique contractuelle de la Région avec les territoires.

Afin de travailler sur ce sujet, le CLD a constitué début 2015 un groupe de réflexion sur la démarche participative, qui s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année. Il a eu l'appui d'un stagiaire qui a apporté une méthodologie et des outils sur cette thématique.

Les réflexions menées ont permis de produire les documents suivants :

- Lettre d'information consacrée à cette thématique en juillet 2015,
- Analyse du cadre juridique,
- Synthèse des réflexions du groupe de travail,
- Courrier à la région RA sur le devenir des CLD dans la future politique contractuelle de la Région.

Le groupe de réflexion a été ouvert en septembre 2015 aux élus du territoire intéressés par la démarche.

2. Les actions citoyennes menées par la commune des Avenières

Daniel MICHOU, Maire des Avenières est intervenu pour présenter les actions citoyennes mises en place par la commune.

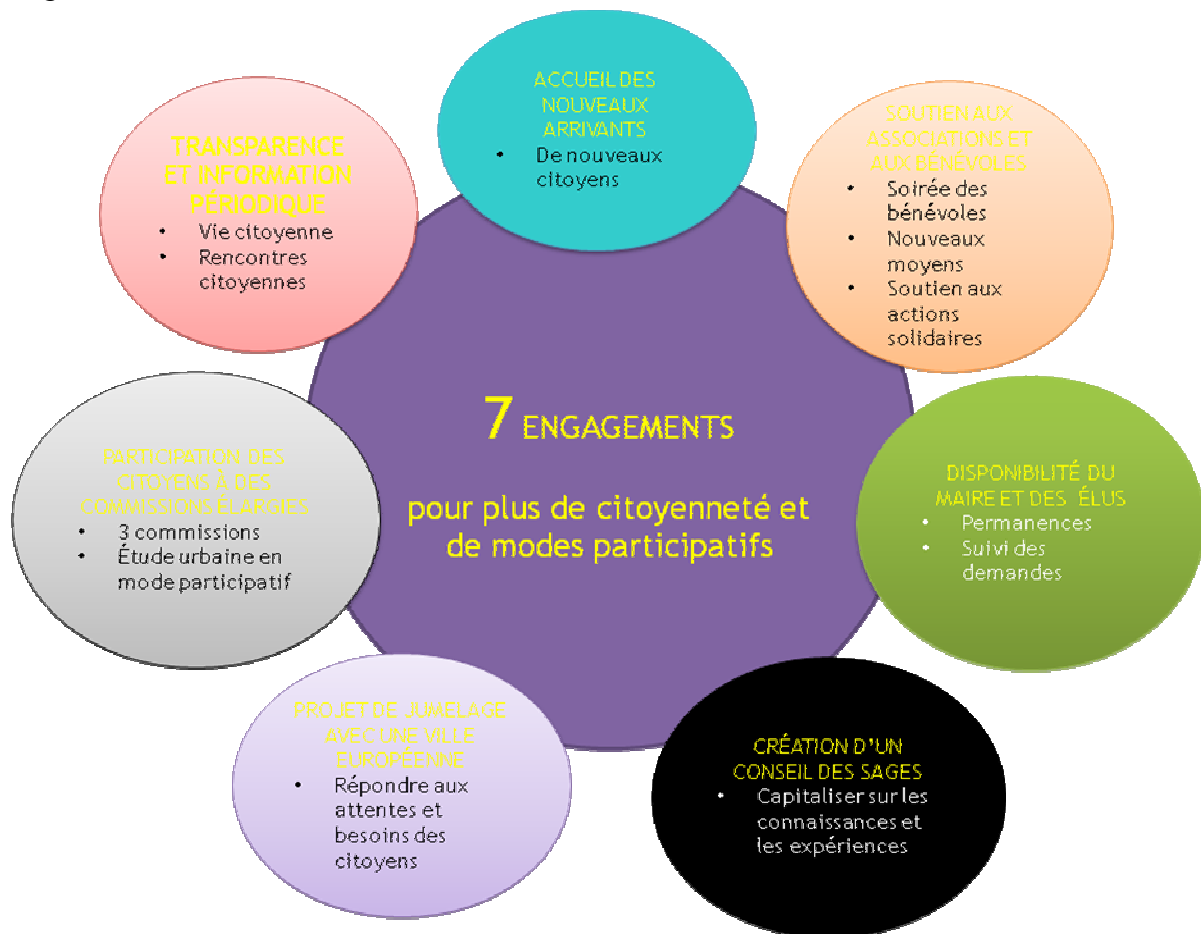
Après une présentation de la commune et de ses principaux projets, M. MICHOU, a expliqué qu'il avait souhaité mettre en œuvre une démarche participative sur la commune des Avenières suite au constat qu'il avait fait :

- Société en crise : politique, économique, morale et citoyenne,
- « Désintérêt » des citoyens pour la politique,
- Méconnaissance du fonctionnement de la commune,
- Démocratie en crise,

La mise en œuvre d'une démarche participative est apparue comme un moyen de redonner au citoyen sa place dans la vie de la cité.

Le Maire et l'équipe municipale ont défini 4 axes pour leur programme dont un dédié au « Développement de la citoyenneté dans le cadre d'une nouvelle gouvernance ».

Ce programme se décline aux 7 engagements suivants qui vont être mis en œuvre tout au long de la mandature :



Les actions suivantes découlant de ces 7 engagements ont déjà été concrétisées :

- Mise en place de comités consultatifs ouverts aux non-élus
- Création de rencontres citoyennes
- Edition d'une revue : « La vie citoyenne »

La mise en œuvre d'une démarche participative demande une connaissance très approfondie de chaque dossier ce qui engendre une grande disponibilité. Beaucoup plus de temps est nécessaire pour chaque étape de validation dans le circuit d'un projet.

Par ailleurs, il y a un point de vigilance à avoir lorsqu'une démarche participative est mise en place : il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas que des experts dans les comités, commissions, veiller à ne pas professionnaliser à outrance la société civile au risque de se couper de l'ensemble des citoyens et de ne plus avoir de représentativité.

Témoignage d'un habitant impliqué dans la démarche participative

M. Daniel MARTINET, habitant des Avenières participe au comité consultatif « prévention des risques et sécurité ». Il a eu envie de s'investir dans la vie de la commune et a trouvé que sa participation au comité lui permettrait d'avoir un lieu de dialogue et de rencontres avec les élus.

3. Les actions 2016

Les actions prioritaires du CLD proposées et validées pour 2016 sont :

- Poursuite de l'avis sur la révision du SCoT. Le CLD se calera sur le calendrier de cette révision qui dépendra de la date d'intégration de la Communauté de communes des Balmes Dauphinoises dans le périmètre du SCoT. L'avis portera sur le diagnostic/enjeux et le PADD actualisés suite à cette intégration et éventuellement sur le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) s'il est finalisé en 2016.
- Poursuite de la réflexion sur **la démarche participative** avec deux objectifs :
 - ✓ Définir une boîte à outils facilitant la mise en place d'une démocratie/démarche participative
 - ✓ Accompagner la création début 2017 du Conseil de Développement de la future intercommunalité

4. Renouvellement du bureau du CLD

L'assemblée devait renouveler l'intégralité du bureau pour 2 ans.

Un vote à bulletin secret a permis de désigner les 16 membres du bureau parmi les 17 candidats.

Le résultat du vote est le suivant :

- **BARAT Christian** : 15 voix obtenues, élu
- **BONINO Jeanine** : 14 voix obtenues, élue
- **CHINCHOLE Michel** : 14 voix obtenues, élu
- **COSSEMENT Jacques** : 13 voix obtenues, élu
- **DISSA Mamadou** : 13 voix obtenues, élu
- **FRANCOIS Yves** : 14 voix obtenues, élu
- **GAUTRONNEAU Yvan** : 14 voix obtenues, élu
- **GRANDJEAN Jacques** : 14 voix obtenues, élu
- **MANSIAUX André** : 14 voix obtenues, élu
- **MORNEY Roger** : 14 voix obtenues, élu
- **PEYRIEUX Jean-Claude** : 8 voix obtenues, non-élu
- **RODAMEL Eric** : 14 voix obtenues, élu
- **SAUVONNET Jean-Yves** : 13 voix obtenues, élu
- **VARNET Eric** : 14 voix obtenues, élu
- **VEYRON Catherine** : 10 voix obtenues, élue
- **VIDON Robert** : 14 voix obtenues, élu
- **WITTEMANN Rudy** : 14 voix obtenues, élu

Le bureau restreint du CLD a été reconduit à l'unanimité par les membres du bureau présents, à savoir :

Président : **André MANSIAUX**,

Vice-présidents : Yvan GAUTRONNEAU et Alain VARNET

Secrétaire : Michel CHINCHOLE

Chargé du budget : Jean-Louis SAUVONNET

L'assemblée plénière s'est clôturée autour d'un pot de l'amitié.